NFH SCHWEIZ
Netzwerk Fairness Humanität

Association NFH – Secrétariat à Bâle
info@nfh-schweiz.ch
nfh-schweiz.ch

Procuration

pour l'accompagnement et la représentation par l'association NFH Schweiz

1. Mandant·e

Nom

Prénom

Date de naissance

N° AVS (facultatif)

Rue, n°

NPA, localité

Téléphone

E-mail

2. Est mandatée

L'association NFH Schweiz – Netzwerk Fairness Humanität, secrétariat à Bâle, info@nfh-schweiz.ch, agissant par la personne de confiance suivante de l'association :

Nom de la personne de confiance

3. Affaire

De quoi s'agit-il ? (p. ex. « droit à l'aide sociale », « procédure AI », « situation de logement »)

4. La procuration est valable auprès des services suivants

- ☐ Aide sociale / service social de la commune
- ☐ Office AI (assurance-invalidité)
- ☐ Caisse de compensation AVS / prestations complémentaires (PC)
- ☐ ORP / caisse de chômage
- ☐ Caisse-maladie / assurances
- ☐ Commune / contrôle des habitants
- ☐ Office des poursuites et faillites
- ☐ Administration fiscale
- ☐ Bailleur / gérance immobilière
- ☐ Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)
- ☐ Médecins, hôpitaux, cliniques
- ☐ Autorité de conciliation en matière de bail
- ☐ Autres :

5. Dans cette affaire, l’association peut

- ☐ obtenir des renseignements et consulter le dossier, demander des copies de documents et de décisions
- ☐ m’accompagner aux entretiens et rendez-vous
- ☐ écrire en mon nom, déposer des demandes et requêtes et respecter les délais (p. ex. oppositions)
- ☐ recevoir en plus le courrier et les décisions dans cette affaire (copie à l’association)

Les paiements et prestations continuent de m’être versés directement. L’association ne reçoit aucun argent pour moi.

6. Levée du secret de fonction et du secret professionnel

Je délie les services cochés ci-dessus du secret de fonction, du secret professionnel et de l’obligation de discrétion envers l’association NFH Schweiz et sa personne de confiance, dans la mesure nécessaire pour l’affaire mentionnée.

7. Durée

- ☐ jusqu’à révocation
- ☐ limitée jusqu’au : _____

Je peux révoquer cette procuration par écrit à tout moment. L’association travaille gratuitement et bénévolement. Veuillez joindre une copie d’une pièce d’identité officielle (carte d’identité ou passeport).

Lieu, date

_____

Lieu, date

_____

_____

Signature de la / du mandant·e

_____

Pour l’association NFH Schweiz : signature de la personne de confiance

Conseil : remplir les champs à l’écran, imprimer et signer à la main.